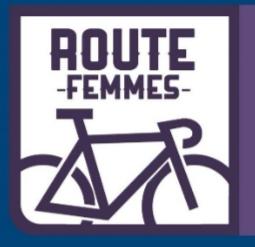


GUIDE DE ROUTE



CHRONO 47
NOUVELLE AQUITAINE
VENDREDI 2 MAI 2025









COUPE DE FRANCE N2 FEMMES 2025

3ÈME MANCHE – CHRONO 47 (NOAQ)

COMPÉTITION

Officiels et engagements	3
Règlementation et lieux pratiques	4-5
Récompenses / Dotations	6
Liste des équipes Femmes engagées	7
INFOS PRATIQUES	
Carte et profil du parcours	8-9
Itinéraire / Horaires	10
Sécurité	11-12
Site départ/Arrivée	13
Règlement	14-16
Contacts	17
Partenaires	18



COUPE DE ROUTE FRANCE SE PARTAGE &

OFFICIELS ET ENGAGEMENTS

ORGANISATEURS

MEMBRES

Le Comité d'Organisation de la 3^{ère} manche de Coupe de France Femmes est représenté par les membres suivants :

- Président du Guidon Agenais Jean-Marie BERTON
- Présidente du Comité d'Organisation GASTOU Catherine

OFFICIELS

CORPS ARBITRAL

Président du Jury	Damien BOIS
Commissaire Technique	Daniel BELLANTONIO
Commissaire 1	Marine MORLAAS
Commissaire 2	Julien COUTANT
Juge à l'arrivée	Bastien LAMUDE
Commissaire moto 1	Nicolas SIGAL
Commissaire moto 2	Mauricette PASCAL
Chronométreur 1	Anthony VIDAL
Chronométreur 2	Cyrielle SERVAT

ENGAGEMENTS

PROCEDURE

Pour répondre aux besoins des organisateurs dans la publication des listes d'engagés et pour la promotion des structures « National Femmes », les équipes participantes à chaque manche de Coupe de France devront s'engager OBLIGATOIREMENT par internet (outil Cicle Web) au plus tard à J-6 avant le début de l'épreuve.

Les modifications de la liste des engagés (titulaires et remplaçants) pourront intervenir jusqu'à J–3 avant le début de l'épreuve via Cicle Web.

La dôture des engagements est fixée au :

Mardi 29 avril 2025 à 20h00

Aucun engagement ne sera accepté après cette date.

Les engagements de équipes étrangères et des individuelles d'équipes UCI seront traitées par l'organisateur.

LISTE DES CATÉGORIES

COUPE DE FRANCE FEMMES

Elite Open



REGLEMENTATION ET LIEUX PRATIQUES



RÈGLEMENTATION

RÈGLEMENT DE LA COUPE DE FRANCE

Les épreuves se dérouleront selon les règlements de la Fédération Française de Cyclisme (FFC). Ils sont consultables sur le site Internet de la FFC (www.ffc.fr).

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

ORGANISATION

L'épreuve « Chrono 47 » est organisée par le Guidon Agenais, sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Elle se dispute le vendredi 2 mai 2025 à Bruch (47).

RADIO-TOUR

Le service sera assuré par Trueba Sport sur la fréquence 150,1875.

CLASSEMENTS

Le classement sera établi sur le temps effectué par la 4^{ème} concurrente.

PRIX DE L'ÉPREUVE

Les prix suivants seront attribués :

PRIX DE COURSE : 1 287 €						
1 ^{ère}	269€	8 ^{ème}	62€	15 ^{ème}	40€	
2 ^{ème}	165€	9 ^{ème}	62€			
3ème	113€	10 ^{ème}	62€			
4 ^{ème}	103€	11 ^{ème}	40€			
5 ^{ème}	97€	12 ^{ème}	40€			
6 ^{ème}	82€	13 ^{ème}	40€			
7 ^{ème}	72€	14 ^{ème}	40€			

SÉCURITÉ / SECOURS

La sécurité de l'épreuve est assurée par les signaleurs de l'organisation, par des motos sécurité, l'escorte gendarmerie ainsi que des gendarmes à postes fixes.

Le service médical sera assuré par les Ambulances AGENAISES et le docteur NIAMKE : 07.86.87.46.12

INFORMATIQUE

La prestation informatique (résultats, transpondeurs, temps intermédiaires) sera assurée par STS : info@stssport.fr







REGLEMENTATION ET LIEUX PRATIQUES

PROTOCOLE / CLASSEMENTS

A l'issue de l'épreuve, les compétitrices suivantes doivent se présenter au protocole :

- Les 3 premières équipes Femmes N2 de l'épreuve
- L'équipe N2 leader de la coupe de France à l'issue de la manche
- La leader du classement général individuel de la coupe de France Femmes N2 à l'issue de la manche

ANTIDOPAGE

Bibliothèque municipale - 169 Rte d'Albret -47 130 Bruch

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

PÉNALITÉS

Le barème des pénalités de la FFC est le seul applicable.

HÉBERGEMENTS

- Voir livret accueil préparé par l'Office de Tourisme de l'Albret
- Site officiel du Chrono 47 www.chrono47.fr
- Office de tourisme de l'Albret
- Gites de France

* La présentation des équipes se fera dans l'ordre inverse du classement général de la CDF en commençant par les U19 puis les Femmes N2, les Hommes N3 puis N2. L'ordre définitif vous sera communiqué le jour de la permanence.

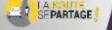
LIEUX PRATIQUES

LIEUX PRATIQUES					
PERMANENCE					
Date	01/05/25				
Horaire	A partir de 14h30				
Lieu	Espace des Deux Tours - Salle Bourguine de Castillon				
REUNION DES DIRECTEURS	SPORTIFS				
Horaire	16 h 00				
Lieu	Espace des Deux Tours - Salle Bourguine de Castillon				
PRÉSENTATION DES ÉQUIPES*					
Horaire	A partir de 16h30				
Lieu	Place Bertrand Lamothe				
	The Develor				
PERMANENCE - Arbitres	, 1880 201 11 11 11 2 Emilio 11 10				
PERMANENCE - Arbitres Date	02/05/25				
Date	02/05/25				
Date Horaire	02/05/25 A partir de 08 h Espace des Deux Tours - Salle				
Date Horaire Lieu	02/05/25 A partir de 08 h Espace des Deux Tours - Salle				
Date Horaire Lieu DÉPART DE L'ÉPREUVE	02/05/25 A partir de 08 h Espace des Deux Tours - Salle Bourguine de Castillon				

LOCAL ANTI-DOPAGE

Bibliothèque municipale -Lieu 169 Rte d'Albret - 47 130 Bruch





REGLEMENTATION ET LIEUX PRATIQUES



RÉCOMPENSES

Les concurrentes suivantes doivent se présenter au protocole :

- Les 3 premières équipes Femmes N2
- L'équipe N2 leader de la Coupe de France à l'issue de la manche
- La leader de la Coupe de France Femmes N2 au classement général individuel à l'issue de la manche

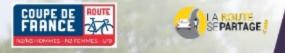
Les concurrentes se présenteront dans un délai de dix minutes maximum après leur arrivée.

CLASSEMENT GÉNÉRAL DE LA COUPE DE FRANCE

Sur le podium protocolaire à l'issue de chaque épreuve, un dossard distinctif sous cadre sera remis à la leader du classement individuel de la Coupe de France si cette dernière est présente.

Des casquettes de leader seront remises à l'équipe leader du classement évolutif et final par équipes.

La FFC réalisera 3 trophées remis aux trois premières équipes, issus du classement général par équipes de chaque niveau. Ces trophées seront remis sur les dernières manches des Coupes de France de chaque niveau ou sur un autre moment festif réunissant les clubs concernes.



LISTE DES EQUIPES NATIONAL 2 FEMMES



ABUS - SPRINTEUR CLUB FÉMININ



CSM PUTEAUX CYCLISME



DES ROUES EN ELLES



EURINVEST BY ALBI VELO SPORT



HEXAGONE



TEAM AVESNOIS FÉMININ



MARMANDE WOMEN DÉVELOPPEMENT



OCCITANE CYCLISME FORMATION FÉMININ



TEAM ARDENNES CYCLISME



TEAM FÉMININ HAUTS-DE-FRANCE



TEAM OZARM STAMINA L'ISLE SUR LA SORGUE



TEAM PRAZ SUR ARLY HAUTE-SAVOIE



TEAM GRAND SUD CYCLISME FÉMININ



TEAM VERN 35 FÉMININ



VCESQY TEAM VOUSSERT



VENDÉE PIVETEAU BOIS

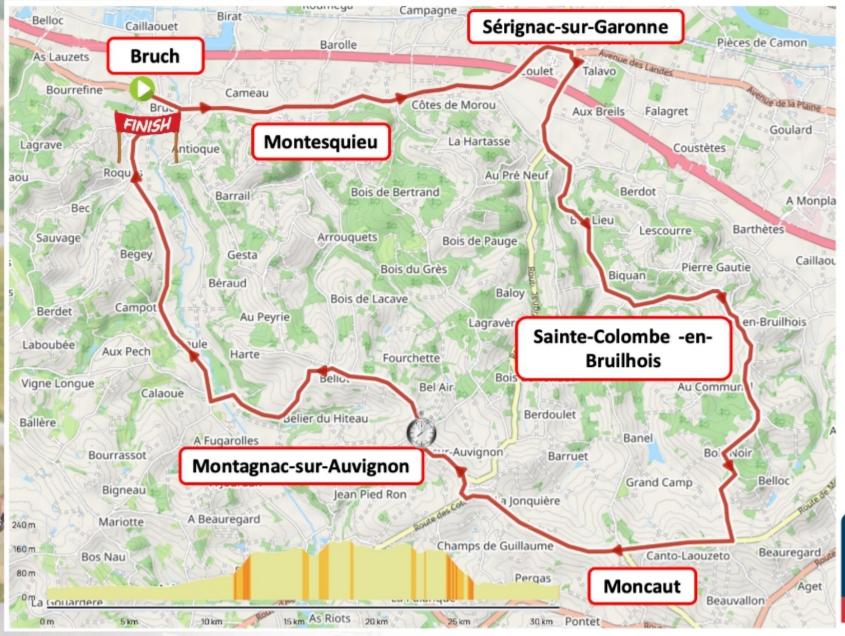
<u>Équipes Femmes invitées</u>:

TEAM ELLES PAYS DE LA LOIRE N1





CARTE ET PROFIL DU PARCOURS







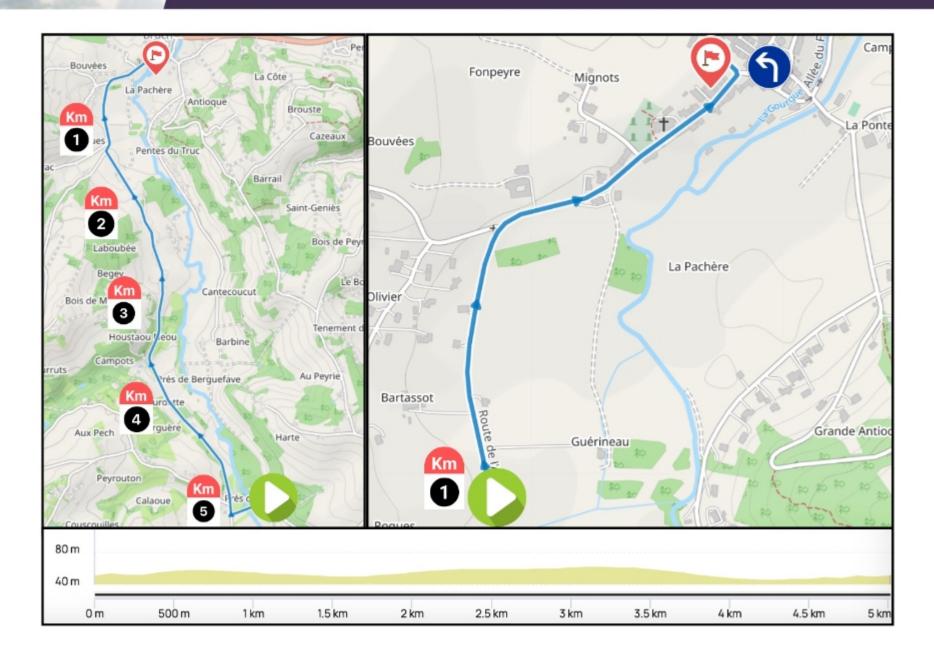








CARTE ET PROFIL 5 DERNIERS KM







ITINÉRAIRE – Coupe de France U19 - Femmes N2

PREMIERE ÉQUIPE DERNIERE ÉQUIPE

KM PARCOURUS	KM A PARCOURIR	COMMUNES	ITINÉRAIRE	34	38	42	34	38	42
0	31,300	BRUCH	Départ clm/éq – Allée du Paravis	08:45	08:45	08:45	10:30	10:30	10:30
0,200	31,100	BRUCH	Intersection Allée du Paravis / D 119 // Virage épingle droite	08:45	08:45	08:45	10:30	10:30	10:30
2,000	29,300	MONTESQUIEU	D 119 /// Séparateurs de chaussée	08:48	08:48	08:48	10:33	10:33	10:33
6,200	25,100	SÉRIGNAC	D 119 /// Rond-Point /// Prendre à droite	08:56	08:54	08:54	10:41	10:39	10:39
6,700	24,600	SÉRIGNAC	Intersection D 119 / D 286 /// Rond-Point /// Prendre à droite /// Route étroite	08:57	08:55	08:54	10:42	10:40	10:39
8,300	23,000	SÉRIGNAC	Intersection D 286 / Rte du Mutin /// Prendre à gauche	09:00	08:58	08:56	10:45	10:43	10:41
8,700	22,600	SÉRIGNAC	Intersection Rte du Mutin / Rte de Mengette /// Prendre à droite	09:01	08:59	08:57	10:46	10:44	10:42
12,700	18,600	SAINTE COLOMBES EN BRUILHOIS	Intersection Rte du Vallon de Jourdain (C4) / Rue de Palisse (C3) /// Serrer à droite /// Ralentisseur	09:08	09:06	09:03	10:53	10:51	10:48
13,100	18,200	SAINTE COLOMBE EN BRUILHOIS	Intersection Rue de la Palisse / Rte du Bois noir (D 296) /// Prendre à droite /// Ralentisseur	09:08	09:06	09:03	10:53	10:51	10:48
16,900	14,400	MONCAUT	Intersection D 296 / D 7 /// Virage droite	09:15	09:12	09:08	11:00	10:57	10:53
21,000	10,300	MONTAGNAC- SUR-AUVIGNON	Intersection D 7 / D 286 /// Virage droite	09:23	09:19	09:14	11:08	11:04	10:59
22,000	11,300	MONTAGNAC- SUR-AUVIGNON	C1 /// Serrer à gauche/// <mark>Ralentisseur x2</mark> <u>Temps intermédiaire</u>	09:24	09:20	09:15	11:09	11:05	11:00
22,300	9,000	MONTAGNAC- SUR-AUVIGNON	Rte de Montesquieu /// Serrer à droite /// Route étroite	09:25	09:20	09:16	11:10	11:05	11:01
24,300	7,000	MONTAGNAC- SUR-AUVIGNON	Intersection Rte de Bruch / C 2 /// Virage gauche /// Route étroite	09:28	09:23	09:18	11:13	11:08	11:03
26,500	4,800	CALIGNAC	Intersection C 8 / D 287 /// Virage droite	09:32	09:26	09:21	11:17	11:11	11:06
30,100	1,300	BRUCH	Intersection D 287 / D 136 /// Prendre à droite	09:39	09:33	09:28	11:24	11:18	11:13
31,300	0	BRUCH	Intersection D 136 / Rte d'Albret /// Ralentisseur /// Prendre à gauche	09:40	09:35	09:30	11:25	11:20	11:15
31,300	0	BRUCH	Arrivée clm/éq – Rte d'Albret	09:40	09:35	09:30	11:25	11:20	11:15

^{*} Horaires calculés sur la base de 36 équipes avec un départ toutes les 3 minutes







SÉCURITÉ

D. partielle	Route	Direction	Instructions		
D. cumulée					
Kilomètre 0			Bruch	DÉPART	
0,000		RY			
0,200	D119		Bruch	Prendre à droite sur D119	
0,200				" Virage en épingle "	
6,000	D119	7	Sérignac sur Garonne	Giratoire Serrer à droite bordures basses 1 *** sortie D119 - Av des Landes	
6,200	1/2			1 Sortie D119 - AV des Landes	
0,500	D119	21	Sérignac sur Garonne	Giratoire 1ªºº sortie Continuer sur D286	
6,700	35			route étroite	
1,600	D286	X	Sérignac sur Garonne	Prendre à gauche sur Route de Mutin	
8,300		•			
0,400	Route de Mutin		Sérignac sur Garonne	Prendre à droite sur Route de Mengette	
8,700		•			
0,290	Route Vallon de Jourdain		Ste Colombe en Bruilhois	Prendre à droite sur Rue de Palisse	
12,700	Journalii	•			
0,100	Rue de Palisse		Ste Colombe en Bruilhois	Rue de Palisse Ralentisseur	
12,800					
0,300	Route Vallon de	-1	Ste Colombe en Bruilhois	Prendre à droite sur D296	
13,100	Jourdain				

D. partielle D. cumulée	Route	Direction	Instructions		
0,080	D296		Ste Colombe en Bruilhois	Rue de Palisse Ralentisseur	
3,720	D296		Moncaut	Prendre à droite sur D7	
16,900					
4,100	D7	—	Moncaut	Prendre à droite sur D286	
21,000		•			
0,300	D286		Montagnac sur Auvignon	Prendre à gauche et continuer C1	
21,300			ĭ		
0,400	а		Montagnac sur Auvignon	C1 2 Ralentisseurs Serrer à gauche	
0,600	Route de Montesquieu	7	Montagnac sur Auvignon	Carrefour Rte de Montesquieu/Rte de l'Auvignon Serrer à droite Continuer sur Rte de Montesquieu Route étroite	
22,300		-		Route etroite	
1,900	Route de Bruch		Montagnac sur Auvignon	Carrefour Rte de Montesquieu/de Bruch/d'Espeins Prendre à gauche et	
24,200				continuer sur Route d'Espiens	
2,300	C8		Calignac	Carrefour C8 / D287 Prendre à droit e et continuer sur D287	
26,500					
3,600	D287		Bruch	Carrefour D287 / D136 Prendre à droi te et continuer sur D136	
30,100		■			

SÉCURITÉ



D. partielle D. cumulée	Route	Direction	Instructions		
0,900 31,000	D136		Bruch	D136 Ralentisseur	
0,520	Allée de l'Albret		Bruch	D136 30 m avant l'arrivée : giratoire Serrer à gauche	
31,300		ARRIVÉE			

POINT DE VIGILANCE n°1

Étant donné que les parcours U19/Femmes N2 et Hommes N2/N3 ne sont pas dans le même sens, il sera essentiel d'être vigilant sur le tronçon Sainte-Colombe / Sérignac lors de la reconnaissance pour éviter toute collision.

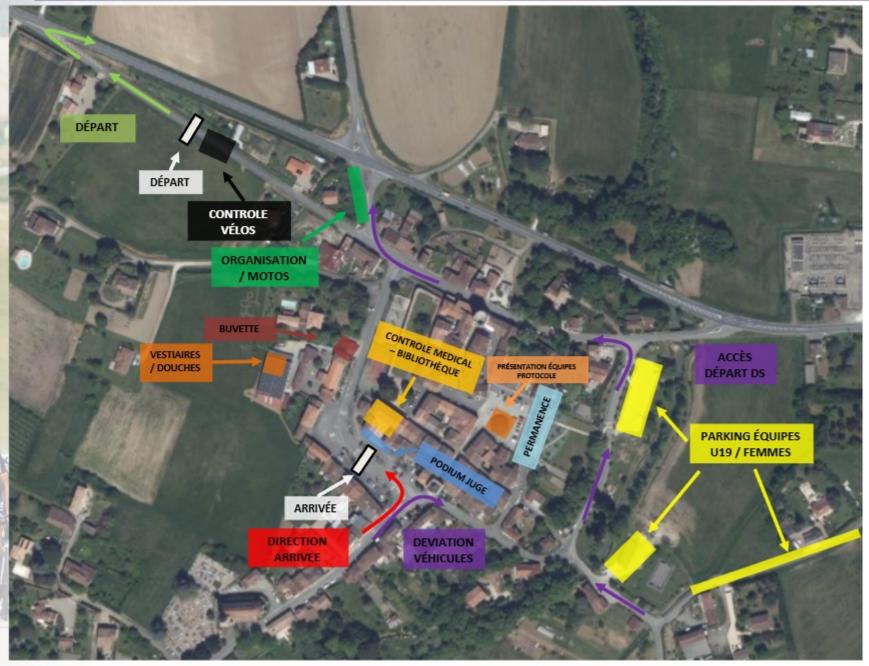
POINT DE VIGILANCE n°2

Vu la configuration du site départ/arrivée, il sera important de respecter les parkings prévus par l'organisation.



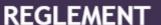
PLAN DU SITE DEPART / ARRIVEE













Le CHRONO 47 (4^{km} manche de la COUPE DE FRANCE HOMMES N2, 1^{km} manche de la COUPE DE FRANCE HOMMES N3, 34⁻⁻⁻ manche de la COUPE DE FRANCE FEMMES N2, 2³⁻⁻⁻ manche de la COUPE DE FRANCE U19) est organisé per Guiden Ageneix - 1050, Avenue du Decteur Jean Bru - 47000 AGEN sous les règlements de la Fédération Française de Cyclismo (FFC), L'éprouve se dispute le vendredi 02 mai 2025 à BRUCH (47).

U19	Femmes N2	Hommes N2/N3
Départ : 08 h 45	Départ : 09 h 45*	Départ : 13 h 30
Pareours: 31,300 km	Percours: 31,300 km	Percours : 47,600 km

^{*} L'horeire sere précisé lors de la réunion des DS en fonction des Wild Cards de l'organisateur Le départ sore donné à BRUCH (47), Allée du Paravis.

Article 2 : Type d'épreuve

U19					
Souls pouvent perticiper su classement					
général de la Coupe de France U19, les					
cyclistos frençais ou étrangers*					
titulaires d'une licence ELITE et OPEN					
on U19, délivrée par la Fédération					
Française de Cyclisme et âgés de 17 et					
18 ens dens l'ennée.					

* Conformément à l'article 1.1.030 de la rèalementation fédérale, un courcur étranger titulaire d'une licence française, résident en France et mineur à la data de l'épreuve, pourre intégrar la sélection départementale ou régionale dans le cadre de la Coupe de Erence III9

Nombre de coureurs : 5 à 6 coureurs per équipe evec le temps pris sur le 4³⁻¹ courcur de l'équipe.

Equipos participantos :

- Comités régionaux FFC :
- Comité départemental du lieu de l'organisation de l'éprouve :
- Intrépretion des sélections mexicum):
- Quetro équipos étrangères la montre par équipos. maximum et dans la limite de six équipes étrangères dans Pour les équipes ne respectant pas le nationales.

courours est autorisée pour les terminant à 1 courouse. courours issus des CR ultre-merin et de Corse. Pour les CR de métropole, la WILDS CARDS participation à 3 courours et moins n'est pes gossible. Ces dispositions ont | . Équipes françaises dans la limite de

Enmano NO L'épreuve est une épreuve de Le Coupe de France des Clubs est Former N2

Les licences Access no sont pes autorisées dans les Coupes de France.

L'épreuve se disputere per équipe de 4 è 6 courcuses. Le temps sur le ligne d'errivée sore pris sur le 4ème courcuse.

Equipos perticipentos:

- Équipos labollisées « National 2 Formers:
- Sélections régionales, (Hors Effectif N1/N2):
- Sélections départementales, (Hors Effectif N11) -
- Sélections décontementales (hors offeetif N1/N2):
- Individuelles de clubs (listées heut-niveeu et Espoirs), n'apportenant pas aux atructures lebellisées N1 et N2.

départementales (nombre de La constitution d'équipes Mixtes n'est 4 sélections départementales | pas autorisée sur les épreuves de Counce de France, sauf nour les Contre

les zones evec eccord minimum de 4 courcuses eu départ de fronteliers, de club ou l'égreuve, le temps sere pris sur le sélection régionale, à dernière courouse de l'équipe terminant l'exclusion des éguipes l'épreuve. Les éguipes seront classées dens l'ordre suivent : les éguipes terminent à 3 courcuses, puis les équipes NB : Le perticipation à mains da 4 terminent à 2 courcuses et les équipes

3 meximum choisies per

Hamman NO/NO

cetégorio Elito FFC 3.66. désignée réservée eux équipes labellisées en mancho de la Coupe de France Nationale sinsi gu'aux structures citées el-

> Un courcur appartenant le 1^{er} mars inclus à une équipe continentale ou continentale pro étrangère au titre d'un club de Nationale no pourre nes participar aux éprouves de Coupe de

> Cas particuliers : Les courours liconciés dens une structure N avent le 1er mers inclus, appertanent à un groupe aportif professionnel en début d'ennée et qui redescend au niveau amateur en cours d'ennée, ne pourre pes perticiper eux éprouves de Coupe de France.

> L'égrouve est une égrouve de catégorie Elita FFC 3.55 at 3.57, désignée manche de la Course de France des Clubs de Nationals 2 et 3

> L'épreuve se disputers par équipe de 4 è 6 courours. La tamas sur la liana d'arrivée sera gris sur le 4ème coureur.

WILDS CARDS -

Chague organisatour a la possibilité de retenir des structures eggelées « Wilds cerds » et ce choix appartient à chaque organisatour dans le respect des conditions réalementaires définies cidessous et dans la limite de 30 équipes meximum perticipentes.

- Equipos do clubs :
- Structure N d'un niveau inférieur à l'éneques :
- Sélection départementale ou régionale (no faisant pas appol à des courours appartenant à

été validées par le Conseil fédéral du 22 janvier 2021.

l'organisateur et validées par la DTN (clubs, comités départementaux, équipes mixtes, etc...) :

4 équipes étrangères maximum et dans la limite de 6 équipes étrangères dans les zones avec accorda frontaliera, de club ou sélection régionale, à l'exclusion des équipes nationales.

Les N2 Femmes auront l'obligation de participer à l'ensemble des 5 manches de la Coupe de France National Femmes

des structures de niveau sunáriour et à des structures délà participantes) :

Clubs étrangers, dans la limite de 4 structures maximum et a ou dans le respect des accords frontaliers. Ces clubs étrangers ne pourront pas être des équipes continentales étrangères déclarées à l'UCI.

Les structures définies ci-dessus n'entrent pas dans le classement par équipes de chaque épreuve et dans le classement évolutif par équipes de la Coupe de France

U---- N2/N2

Dispositions particulières : compte-tenu que le CLM par équipes n'est pas une épreuve à confrontation directe et dans une perspective de formation des coureuses à cette spécialité. la constitution d'une équipe mixte avec des coureurs / coureuses appartenant à des clubs déjà représentés est possible.

Article 3 : Répartition des points pour la CDF 1140

U19	Femmes N2	Hommes N2/N3
Le CHRONO 47 comptant pour la COUPE DE France U19, les éguipes	Le CHRONO 47 comptant pour la COUPE DE France FEMMES N2, les	Le CHRONO 47 comptant pour la COUPE DE France des clubs de
devront se conformer au règlement de celle-ci. La répartition des points par équipes est la suivante : 60 à la 1 ^{ère} équipe, 50 à	équipes devront se conformer au règlement de celle-ci. Aucun point ne pourra être marqué à titre individuel.	Nationale 2 et 3, les équipes devront se conformer au règlement de celle-ci. Aucun point ne pourra être marqué à titre individuel.
la 2 ^{km} équipe, 45 à la 3 ^{km} équipe, 40 à la 4 ^{km} équipe, 35 à la 5 ^{km} équipe, 32 à la 5 ^{km} équipe, 22 à la 7 ^{km} équipe, 22 à la 7 ^{km} équipe, 21 à la 8 ^{km} équipe, 21 à la 10 ^{km} équipe, 21 à la 10 ^{km} équipe, 21 à la 10 ^{km} équipe, 20 à la 11 ^{km} équipe, 19 à la 12 ^{km} équipe, 18 à la 13 ^{km} équipe Aussi, un classement général individuel sera réalisé sur la manche. Cela concerne tous les coureurs ayant pris le départ de l'épreuve. 35pts - 30pts - 25pts - 22pts - 20pts - 18pts - 16 pts - 15pts - 14pts	La répartition des points par équipes est la suivante : 60 à la 1 ^{ère} équipe, 40 à la 2 ^{ère} équipe, 32 à la 2 ^{ère} équipe, 32 à la 4 ^{ère} équipe, 30 à la 5 ^{ère} équipe, 28 à la 6 ^{ère} équipe, 26 à la 7 ^{ère} équipe, 24 à la 8 ^{ère} équipe, 22 à la 9 ^{ère} équipe, 21 à la 10 ^{ère} équipe, 20 à la 11 ^{ère} équipe, 19 à la 12 ^{ère} équipe, 19 à la 12 ^{ère} équipe, 19 à la 12 ^{ère} équipe Pour les Contre la Montre par équipes, aucun point ne sere attribué au classement individuel de chaque coureure.	La répartition des points par équipes est la suivante : 60 à la 1ª m équipe, 40 à la 2ª m équipe, 40 à la 2ª m équipe, 30 à la 3ª m équipe, 22 à la 4ª m équipe, 30 à la 5ª m équipe, 28 à la 6ª m équipe, 28 à la 6ª m équipe, 28 à la 6ª m équipe, 28 à la 7ª m équipe, 21 à la 10ª m équipe, 20 à la 11ª m équipe, 19 à la 12ª m équipe, 18 à la 13ª m équipe, 17 à la 14ª m équipe, 16 à la 15ª m équipe, 17 à la 14ª m équipe, 18 à la 18ª m équipe, 10 à la 18ª m équipe, 10 à la 21ª m équipe, 9 à la 22ª m équipe, 10 à la 21ª m équipe, 9 à la 22ª m équipe.
		Pour les Contre la Montre par équipes, aucun point ne sera attribué au classement individuel

de chaque coureure.





REGI EMENT



Enmmor N2 Hommor N2/N2 Pour répondre aux besoins des organisateurs dans la publication des listes d'engagés et pour la promotion des comités

régionaux et des clubs « National », les structures et clubs participants à chaque manche de Coupe de France devront s'engager obligatoirement par internet (outil Cicle Web) au plus tard à J - 6 avant le début de l'épreuve. Cela concerne la liste des titulaires et des remplacants (6 titulaires et 3 remplacants)

Les modifications de la liste des engagés (titulaires et remplaçants) pourront intervenir jusqu'à J-3 avant le début de l'épreuve avec l'outil cicle web.

Par principe, tout coureur non inscrit sur la liste des titulaires et / ou des remplaçants, ne pourra prendre part à l'épreuve.

Tous les cas particuliers (et notamment les chutes / blessures entre la date de réalisation des engagements et le déroulement de l'épreuve), se situant en dehors de la liste des engagés des et des remplaçants, seront traités par le président de jury de l'épreuve en accord avec la FFC.

Engagement : 10€ par coureur(e)

Article 5 : Permanences, réunions et présentation

U19 Femmes N2		Hommes N2/N3		
La permanence se tiendra la veille, le jeudi 1º mai 2025 à partir de 14 h 30 - Espace des Deux Tours - Salle Bourguine				
de Castillon - 47 130 Bruch				

La réunion des Directeurs Sportifs sera organisée le même jour à 16 h à l'Espace des Deux Tours - Salle Bourquine de

A partir de 16 heures 30, les équipes devront participer à la présentation des équipes sur la Place Bertrand Lamothe. L'ordre de passage se fera selon l'ordre inverse du classement par éguipes de la Coupe de France au 1º mai 2025 en commençant par les U19. Les formations devront se présenter au complet et en tenue de l'équipe. Les cadeaux prévus par le comité d'organisation avec le concours des partenaires seront uniquement remis aux équipes présentes au complet lors de cette réception.

Pré-contrôle du matériel : un arbitre se tiendra le 1*' mai 2025 à partir de 14h30 à la disposition des égulges place Bertrand Lamothe pour un pré-contrôle. Ce pré-contrôle ne dispense en rien du contrôle le jour de l'épreuve.

La permanence le vendredi 02 mai 2025 se tiendra à Bruch, Espace des Deux Tours - Salle Bourguine de Castillon iusqu'à 17h30.

Article 6 : Itinéraires-Horaires

Le programme vous informe sur le déroulement de l'épreuve, avec l'Itinéraire, les principales localités traversées, les horaires de nassage. Les kilomètres sont donnés à titre indicatif et ne correspondent pas forcément à chaque compteur de véhicule. En raison de la privatisation des routes, la mise en place des déviations se fera 30 minutes avant le départ de la 1^{èm} équipe U19 le matin soit à 08 h 15 et 30 minutes avant le départ de la première équipe Homme N3 l'après-midi soit à 13 h 00. Par conséguent, les éguipes gui voudront rejoindre le départ sont invitées à prendre leurs dispositions sinon elles seront obligées d'emprunter les déviations mises en place selon l'arrêté préfectoral. Il en sera de même pour les éguipes qui souhaitent partir avant l'arrivée de la dernière éguipe.

Le régime de circulation demandé pour la course est un usage privatif de la chaussée signé par les maires et le président du Conseil Départemental.

Article 7 : Parkings / Zone départ

U19	Femmes N2	Hommes N2/N3		
Les équipes devront se garer sur les parkings prévus à cet effet et déterminés lors de la réunion des Directeurs Sportifs,				
sur les zones qui leur ont été affectées. Des containers seront mis à leur disposition afin de laisser le site propre.				
La zone de départ se situe Allée du Paravis (D 119 E), les équipes devront respecter le cheminement pour s'y rendre, selon				
leur ordre de départ.				

Article 8 : Ordre de départ

U19	Femmes N2	Hommes N2/N3
L'ordre de départ des équipes se fera dans	s les conditions ci-anrès	

- 1- Les éguipes invitées à la Coupe de France partiront en premier selon un tirage au sort effectué par le jury des arbitres ;
- 2- Les éguipes non classées à la Coupe de France partiront en second selon un tirage au sort effectué par le juny des
- 3- Les éguipes classées à la Coupe de France partiront dans l'ordre inverse du classement général évolutif à l'issue de la manche précédente.

Le départ des équipes sera donné toutes les 3 minutes. Le temps d'arrivée de l'équipe sera pris sur le/la 4ème coureur(e) dans le cadre des CDF U19 - Femmes N2 et Hommes N2 ainsi que sur le 3ère coureur dans le cadre de la CDF Hommes N3 et un classement par équipes de l'épreuve sera établi.

Dans le cas où une équipe participante venait à terminer l'épreuve à moins de 4 coureurs (3 coureurs pour le CDF Hommes N3), aucun point ne serait distribué.

Tout cas particulier survenant au cours de l'épreuve sera traité par le jury des arbitres en concertation avec l'organisateur.

L'emploi du matériel spécifique au contre la montre est autorisé.

Article 9 : Ravitaillement

Augun ravitaillement ne sera autorisé. En cas de températures extrêmes, le Juny des Commissaires pourra déterminer d'une zone de ravitaillement à pied qui sera annoncée lors de la réunion des Directeurs Sportifs.

Article 10 : Dépannage

Le dépannage sera assuré par le véhicule technique des éguipes.

Article 11 : Fléchage

L'itinéraire sera matérialisé par les panneaux de circulation temporaire du service des routes du Conseil Départemental du Lot-et-Garonne (ganneaux flèches noires sur fond jaune). Le fléchage sera uniquement aérien. Les distances kilométriques (panneaux Crédit Mutuel) seront indiquées par des panneaux situés sur la droite de la chaussée indiquent les 50km-40km-30km-20km-10km-5km-4km-3km-2km-1km-500m restants.

Article 12 : Temps intermédiaire

U19	Femmes N2	Hommes N2/N3
		La prise du temps intermédiaire se fera
La prise du temps intermédiaire se fera au Km 22,150 à MONTAGNAC-SUR-		au Km 25,800 à MONTAGNAC-SUR-
AUVGNON		AUVGNON et au Km 35,100 à SAINTE-
		COLOMBE-EN-BRUILHOIS

Ces informations seront annoncées en direct sur radio-tour et seront à retrouver sur le site du prestataire de chronométrage.

Article 13:

Le collège des arbitres se réserve le droit de statuer sur des points non prévus au règlement.

Article 14 · Sécurité

La sécurité sera assurée par les forces de Gendarmerie (EDSR et brigades) avec le concours de motos civiles et des signaleurs de l'organisation.

Article 15 : Service médical

Le service médical sera assuré par le Dr NIAMKE. Deux ambulances de la société Ambulances Agenaises seront positionnées par ce-dernier. Elles seront en mesure d'intervenir sur le percours.

Article 16 : Radio Tour

Les informations (dont les temps réalisés) seront émises par Radio Tour sur la fréquence 150.1875 MHz.



COUPE DE FRANCE Nazhationmes na femmes und

REGLEMENT

Article 17 : Départ

Le départ est donné de 3 minutes en 3 minutes. L'emploi du matériel spécifique au CLM est autorisé.

Chaque équipe devra se présenter un quart d'heure avant son départ dans la zone d'attente prévue derrière la rampe de lancement pour le contrôle de matériel.

Article 18 : Dérivation

A l'arrivée, les véhicules suiveurs seront déviés à droite à 20 m avant la ligne d'arrivée pour la CDF U19-Femmes N2 et à gauche à 500m de la ligne d'arrivée pour la CDF Hommes N2/N3. Le passage sur la ligne est strictement interdit pour les véhicules suiveurs.

Article 19 : Contrôle anti-dopage

Le contrôle médical sera situé à la Bibliothèque municipale, 169 Route de l'Albret - 47 130 BRUCH. L'accès se fera par un cheminement spécifique mis en place depuis la ligne d'arrivée.

Article 20 : Cérémonie protocolaire

Pour la cérémonie protocolaire, les éguipes suivantes devront se présenter en zone mixte immédiatement après l'arrivée :

U19	Femmes N2	Hommes N2/N3
Les 3 premières équipes du classement de l'épreuve; L'équipe leader de la Coupe de France U19 à l'issue de la manche; Le leader du classement.	- Les 3 premières équipes N2 Femmes de l'épreuve ; - L'éguipe leader de la Coupe de	- Les 3 premières équipes N2 et N3 Hommes de l'épreuve; - L'équipe leader de la Coupe de France N2 et N3 Hommes à l'issue de la manche;
général individuel à l'issue de la manche.	 La leader du classement général individuel de la Coupe de France Femmes N2 à l'issue de la manche. 	 La leader du classement général individuel de la Coupe de France à l'issue de la manche.

Sur le podium protocolaire à l'issue de chaque épreuve, un dossard distinctif sous cadre sera remis au leader du classement individuel de la Coupe de France si ce dernier est présent.

Des casquettes de leader seront remises à l'équipe leader du classement évolutif par équipes.

Article 21 : Prix équipes

U19	Femmes N2	Hommes N2/13
L'ensemble des prix est de	L'ensemble des prix est de 1 287 € sur 15 équipes	
545 € sur 10 équipes		
	Arrivée : 269 € à la 1 ^{ère} place, 165 € à la 2 ^{ème} , 113 € à la 3 ^{ème} , 103 € à	
Arrivée : 131 € à la 1ªº place, 98 € à la	4ªm², 97 € à la 5ªm², 82 € à la 6ªm², 72 € à la 7ªm², 62 € à la 8ªm², 62 € à la 9ªm², 62 €	
2ªm*, 66 € à la 3ªm*, 53 € à la 4ªm*, 46 € à	à la 10ªme, 40 € à la 11ªme, 40 € à la 12ªme,	. 40 € à la 13ªm*, 40 € à la 14ªm* et 40 € à
la 5ºme, 39 € à la 6ºme, 33 € à la 7ºme, 29 €	la 15ªme.	
à la 8ªme, 26 € à la 9ªme, 24€ à la 10ªme		
Les prix d'arrivée seront réglés par	Les prix d'arrivée seront réglés par l'intern	nédiaire de la FFC.
l'intermédiaire de la FEC		

Article 22 : Environnement

Les concurrents et leur encadrement doivent adopter en toutes circonstances un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement dans le respect des règlements FFC et des dispositions légales en vigueur.

Article 23 : Droit à l'image

Afin de permettre la diffusion et la promotion du Contre-la-Montre par équipes et en particulier du Chrono 47, chaque équipe et en conséquence chacun des concurrents qui la compose, reconnaît que sa participation à l'épreuve autorise la FFC et l'organisateur du Chrono 47 à reproduire ou à représenter, sans rémunération d'aucune sorte, ses images sur tout support existant ou à venir.







CONTACTS

ORGANISATION

LE GUIDON AGENAIS

Responsable du Comité d'Organisation

GASTOU Catherine Tél: 06.07.96.64.60

Mail: nico.coudray@free.fr

Directeur de course

MAURI Grégory Tél: 06.43.58.84.11

Mail: greg.mauri001@gmail.com





Liste des hôpitaux

Hôpital Saint Esprit - Route de Villeneuve - AGEN 05.53.69.70.71
Clinique Esquirol - Saint Hilaire - 1 Rue du Dr et Mme Delmas - AGEN 05.53.47.47.47
Centre Hospitalier - 80 Allée d'Albret - NERAC 05.53.97.61.00





Crédit Mutuel











































































RESPONSABLE CYCLISME SUR ROUTE

Alexandre FOUREZ a.fourez@ffc.fr +33 (0)1.81.88.09.35 / +33 (0)6.99.15.94.21

Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines 1, rue Laurent Fignon 78180 Montigny le Bretonneux http://www.ffc.fr

COORDINATRICE ADMNISTRATIVE CYCLISME SUR ROUTE

Johanna PITAVY j.pitavy@ffc.fr +33 (0)1.81.88.09.55 / +33 (0)6.80.58.69.48

Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines 1, rue Laurent Fignon 78180 Montigny le Bretonneux http://www.ffc.fr